



Candidature au Conseil d'Administration
Collège Associations

Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 8 juin 2017 à 19h

L'association :

est candidate au conseil d'administration de la Salle Saint Bruno pour
2017-2019 (mandat de 2 ans).

Elle donne mandat à :

NOM – Prénom :

pour la représenter en tant que titulaire

et à :

NOM – Prénom :

en tant que suppléant-e.

Les statuts adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/06/2016
précisent : « *Chaque association membre du conseil d'administration
pourra être représentée par 1 titulaire qui peut être accompagné d'1
suppléant(e).* » (art.8)

Fait à Paris, le

Le(a) Président(e) ou son(a) représentant(e)

NOM – Prénom, qualité et signature

.....